

Titre du Projet

Tu Faulu Pamoja – Réussir ensemble

Nom de l'organisation: Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD)
Headquarters: Romero House, 55 Westminster Bridge Road, London, SE1 7JB

Au niveau du pays

Adresse du bureau national : CAFOD RDC, 08, Avenue Citronnier, Kinshasa-Gombe
Personne de contact dans le pays : Bernard Kateta Balibuno (Représentant de pays)
Téléphone : +243 (0)970001901 (Travail) ; +243 (0)813399036 (Portable) ; Courriel :
bbalibuno@cafod.org.uk

Emplacement des bureaux dans le pays : Kinshasa et Goma

Date de démarrage proposée : janvier 2020

Durée du projet : 3 ans

Montant demandé : 4 000 000 €

<p>Objectifs de l'action</p>	<p>Objectif général : Les femmes et les jeunes des zones cibles de la RDC ont une voix et une représentation fortes dans la prise de décision et les processus de paix à tous les niveaux, ce qui se traduit par des politiques et une législation solide, la promotion de l'égalité genre, l'inclusion des jeunes, la consolidation de la paix et leur développement socio-économique.</p> <p>3 objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les mouvements de femmes et les organisations de jeunes ciblés sont habilités à participer et à être représentés efficacement dans les processus de prise de décision et de consolidation de la paix à tous les niveaux d'ici 2023 2. Les mouvements de femmes et les organisations de jeunes ciblés ont une meilleure compréhension des lois et de leur évolution, identifient les lacunes et entreprennent des actions de sensibilisation pertinentes, et participent aux espaces de décision à tous les niveaux 3. Les femmes et les jeunes des communautés cibles ont amélioré leur autonomie économique, grâce à l'amélioration des compétences en matière de création d'entreprises et à la participation à des micro-entreprises communautaires et respectueuses de l'environnement
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires directs</p>	<p>11 points de coordination du mouvement Rien Sans Les Femmes (RSLF) dans 8 provinces, constituant 300 organisations et 1 million de femmes membres 8 plateformes provinciales de jeunes dans 8 provinces, constituant 9 600 jeunes (1 200 par province)</p>
<p>Lieux cibles</p>	<p>Le projet sera mis en oeuvre dans 8 provinces : Kinshasa ; Sud-Kivu (Bukavu, Uvira) ; Nord-Kivu (Goma, Béni) ; Haut-Katanga ; Tanganyika ; Kasai-Oriental ; Tshopo ; Ituri</p>
<p>Bénéficiaires indirects</p>	<p>Le projet touchera au moins 5 millions de personnes grâce à des activités axées sur les femmes, soit 60 % de femmes, 15 % d'hommes et 25 % de jeunes filles et de garçons. 96 000 jeunes supplémentaires seront touchés par des activités d'engagement des jeunes</p>
<p>Liste récapitulative des activités</p>	<p>Output 1.1 : Enquête de collecte de données pour le RSLF ; diagnostic et évaluation des besoins du RSLF et élaboration de plans de renforcement des capacités et d'une feuille de route du RSLF avec la contribution des 11 points de coordination ; octroi de subventions secondaires aux membres du RSLF</p> <p>Output 1.2 : Développement d'un programme de formation continue sur l'égalité genre pour les écoles ; soutien à la radiodiffusion ; sensibilisation de la communauté au sens large ; développement d'applications pour smartphones</p> <p>Output 1.3 : Analyse des obstacles à la participation des jeunes ; diagnostic et évaluation des besoins des groupes de jeunes ; élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route axée sur les jeunes</p>

	<p>Output 2.1 et 2.2 : Formation sur les compétences en matière de leadership, de mentorat et de défense des droits ; élaboration et mise en œuvre d'un module de formation sur les principaux domaines thématiques de défense des droits ; réunions de dialogue ; création de groupes d'action communautaire ; défense des droits auprès des députés et des ministres concernant les engagements relatifs à la promotion de l'égalité des sexes ; défense des droits auprès des députés et des ministres concernant la prévention des conflits, la consolidation de la paix, le suivi et l'influence des engagements gouvernementaux applicables ; défense des droits relatifs à la participation des femmes aux élections locales et nationales ; campagnes communautaires ; participation aux tribunes d'expression populaire</p> <p>Output 2.3 et 2.4 : Formation des jeunes à la promotion et à la consolidation de la paix ; soutien aux groupes de jeunes et aux plateformes pour entreprendre des actions de plaidoyer auprès des députés, des ministres et des organes électoraux ; participation aux tribunes d'expression populaire ; formation aux clubs de paix ; création de nouveaux clubs de paix ; création de "communicateurs sociaux".</p> <p>Output 3.1 : Analyse des systèmes et des contraintes du marché ; développement d'un module de compétences commerciales ; formation à l'esprit d'entreprise ; création de micro-entreprises pour les femmes et les jeunes</p>
--	---

1. Contexte de la RDC :

Contexte politique et législatif

La RDC est un pays doté de vastes ressources, mais des décennies de conflit et d'instabilité ont conduit à une pauvreté généralisée, accompagnée de violence, de communautés divisées et de familles déplacées. Elle est actuellement classée 176e sur 187 dans l'indice humanitaire des Nations unies. La RDC est classée 153e sur 159 pays dans l'indice d'inégalité entre les sexes 2017, la violence contre les femmes et les filles (VAWG) étant particulièrement endémique dans de nombreuses zones touchées par les conflits, où plus de 2 millions de femmes ont été violées.

La RDC se trouve à un tournant décisif. Le nouveau président a promis de nombreuses réformes qui apporteront de nouvelles priorités et dont on espère qu'elles permettront au gouvernement d'accorder une plus grande attention aux besoins des femmes et des jeunes dans ce pays en situation de post-conflit. Le pays a signé une myriade d'autres domaines internationaux de législation concernant les droits socio-économiques des femmes. L'adoption de ces lois est un pas dans la bonne direction, mais leur application reste faible. La RDC se situe à l'extrême limite inférieure de l'indice d'égalité genre (144e sur 148 pays) et de l'indice de développement humain (176e sur 188). La RDC n'a pas atteint le troisième objectif du millénaire pour le développement concernant l'égalité des sexes, ce qui fait de la RDC l'un des pays les plus difficiles à vivre pour les femmes au monde.

Les femmes et les jeunes ont réclamé avec force leurs droits en RDC. Cela s'est surtout manifesté pendant la période préélectorale de 2019, en demandant la tenue d'élections et un changement de gouvernement. Ces militants prodémocratie ont passé une grande partie de l'année 2017-19 à faire pression pour la publication du calendrier électoral, à protester contre le retard des élections, à dénoncer la corruption autour du système électoral et à se joindre à l'église catholique et à d'autres OSC pour exiger que l'accord du 31 décembre 2016 soit respecté. Après la période électorale mouvementée de décembre 2019, le nouveau président a prêté serment et le pays se dirige vers une nouvelle ère. Il est juste d'exprimer à la fois sa satisfaction et son inquiétude quant aux progrès réalisés par le pays depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau président. Le nouveau président a clairement exprimé son intention d'initier des réformes courageuses qui, si elles sont pleinement mises en œuvre, devraient renforcer les institutions congolaises et améliorer la qualité de vie des femmes et des jeunes.

Les inégalités entre les sexes et l'absence des jeunes dans la prise de décision en République démocratique du Congo (RDC) restent visibles à tous les niveaux de la vie sociale, économique et culturelle. Les statistiques montrent la nature féminine de la pauvreté, avec 61% des ménages dirigés par des femmes vivant sous le seuil de pauvreté (contre 54% des ménages dirigés par des hommes). L'inégalité persistante entre les sexes et le statut inférieur des femmes sont également visibles dans l'exclusion des femmes de la participation politique et des processus décisionnels.

La Constitution de la RDC, en particulier les articles 5, 14 et 15, protège les droits des femmes, et le pays est signataire d'un large éventail de lois et de cadres juridiques qui visent à protéger les femmes et les filles, notamment

- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) - la Convention relative aux droits de l'enfant et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale - Déclaration solennelle sur l'égalité de genre en Afrique" en 2004 - le Protocole sur les droits des femmes en Afrique - le Protocole de la SADC sur le genre et le développement

Cependant, tous ces cadres juridiques n'ont pas d'impact sur la vie des femmes, car la loi n'est pas souvent appliquée, et ne l'est que parfois. Les cadres et mécanismes constitutionnels de la RDC pour la promotion des femmes et des jeunes restent extrêmement faibles. Le gouvernement envoie des rapports à la Commission de la CEDAW, mais la législation congolaise reste contradictoire et discriminatoire envers les femmes à de nombreux niveaux différents. Les dernières recommandations reçues de la commission CEDAW depuis le rapport de 2006 n'ont pas encore été prises en compte. Les femmes restent privées de leurs droits dans les systèmes politique et judiciaire.

L'introduction de quotas de femmes et la ratification de diverses lois internationales, dont la résolution 1325, n'ont pas nécessairement abouti à la mise en œuvre effective de politiques sensibles à la dimension de genre, ni à la modification et à l'amélioration du statut socio-économique des femmes à tous les niveaux de la société. Bien que les femmes constituent 63 % de l'électorat de la RDC et qu'elles aient été largement mobilisées comme outil de propagande lors des élections nationales de 2011 et 2019, la représentation globale actuelle des femmes n'est que de 7,2 % dans les postes de haut niveau des institutions récemment établies (parlement et gouvernement). Le gouvernement, l'Assemblée nationale et les principales institutions de la RDC sont largement dirigés par des hommes. En outre, de nombreuses organisations qui caractérisent la société civile de

la RDC sont dirigées par des hommes. Ironiquement, il existe même des organisations qui fournissent des services aux femmes et qui sont dirigées par des hommes.

L'exclusion politique des femmes

Bien que la Constitution de la RDC de 2006 appelle à la parité hommes-femmes dans les institutions élues, celle-ci n'a pas été respectée dans la constitution des listes de candidats aux dernières élections présidentielles et législatives du 30 décembre 2018. En conséquence, les femmes sont sous-représentées dans les assemblées nationales et provinciales. Les obstacles à l'élection des femmes comprennent à la fois des facteurs socio-économiques, tels que leur manque de ressources économiques pour financer une campagne politique, et des stéréotypes persistants concernant le rôle des femmes dans la société. Les préjugés culturels selon lesquels les hommes portent le fardeau du devoir civique, ainsi que les réalités pratiques pour tant de femmes considérées comme portant le fardeau des responsabilités familiales, et le manque d'éducation des femmes, la domination masculine socialement ancrée, la peur de la sécurité physique et une myriade d'obstacles économiques ajoutent encore à ce problème apparemment insurmontable auquel les femmes sont confrontées pour parvenir à une participation égale à la politique congolaise. Le traitement sociétal des femmes s'est détérioré ces dernières années. 61% des femmes congolaises vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 51% des hommes, tandis que 44% des femmes ne peuvent pas atteindre le seuil de rentabilité économique. En outre, la situation de la violence fondée sur le genre, en particulier la violence domestique sur les femmes et les jeunes filles, reste prévalente.

Le contexte de la jeunesse

Les jeunes Congolais sont un allié potentiel pour la défense de l'égalité genre, car ils jouent un rôle d'agent de changement dans la société, en utilisant leur énergie pour lutter contre les formes plus subtiles d'inégalité qui prévalent dans les législatures. Ils sont membres de diverses OSC et, grâce aux médias sociaux et à leurs réseaux respectifs, ils peuvent avoir une grande portée auprès de différents groupes de personnes et peuvent apporter à la table des pouvoirs d'influence qui peuvent être utilisés de manière positive pour provoquer des changements. Elles sont moins convaincues par les mythes et les stéréotypes imposés aux jeunes filles dès leur plus jeune âge et peuvent contribuer à les démanteler. Les femmes sont notamment perçues comme des leaders incapables et des citoyens de seconde zone par rapport à leurs homologues masculins, et leur rôle consiste à soutenir les autres plutôt qu'à être des acteurs à part entière. Comme les femmes, les jeunes sont à nouveau sous-représentés dans les rôles décisionnels. Bien qu'ils soient traditionnellement représentés dans les mouvements de la société civile et malgré leur capacité à servir d'agents de changement, ils restent sous-représentés dans les postes de pouvoir officiels.

Les rôles oppressifs des hommes et des femmes en RDC affectent également les garçons et les hommes en limitant leur comportement et en créant des formes de masculinité injustes et répressives comme norme idéale. Bien que cette forme de discrimination et d'oppression prenne des formes différentes selon les étapes de la vie des femmes, des filles, des garçons et des hommes en RDC, elles sont toutes des symptômes de la même cause profonde de l'inégalité de genre généralisée et institutionnalisée et du statut inférieur des femmes et des filles.

2. Avantages/pertinence de ce projet

Nous donnerons aux femmes et aux jeunes les moyens de s'impliquer davantage dans la vie civique et politique et de défendre leurs droits : Le projet adoptera une approche fondée sur les droits de

l'homme et tenant compte des sexospécificités, qui accorde la priorité absolue à la promotion, à la protection et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles, ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux local et national afin d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. En donnant aux femmes et aux jeunes de la RDC les moyens d'agir en tant que leaders et acteurs dans la sphère politique, cette approche devrait influencer fortement la tendance à la pauvreté dans le pays, en favorisant un niveau de vie plus élevé et des développements positifs dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, les infrastructures et la santé.

De nombreuses études ont montré que la participation politique des femmes se traduit par des gains tangibles pour la gouvernance démocratique, notamment :

- une plus grande réactivité aux besoins des citoyens^{1,2},
- une coopération accrue entre les partis et les ethnies³,
- une paix plus durable⁴.

Ainsi, en investissant dans le droit des femmes et des jeunes à la participation politique, ce projet contribuera à la réalisation de l'égalité de genre et de la gouvernance démocratique. Étant donné que les femmes qui occupent des postes d'autorité ont tendance à défendre les questions sociales et à leur allouer des budgets, leur participation aux processus politiques sera bénéfique pour tous. En outre, les recherches suggèrent que l'équilibre entre les sexes dans le domaine politique

La sphère d'activité de la Commission européenne favorise l'équilibre genre sur le marché du travail. En RDC, cela peut représenter un énorme potentiel économique, les données indiquent que le PIB pourrait doubler d'ici 2025 si les femmes étaient suffisamment autonomisées pour réaliser leur potentiel. Le projet soutiendra également la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les recommandations de la 57e session de la Commission de la condition de la femme. Le projet visera également à prendre en compte les besoins des groupes mal desservis, en particulier les femmes et les filles exclues ou défavorisées, telles que les femmes et les filles handicapées, en veillant davantage à la diversité.

Nous travaillerons directement avec et par le biais du mouvement Rien Sans Les Femmes (RSLF) et des plateformes de jeunes

Ces dernières années, les mouvements de la société civile pour la démocratie ont commencé à offrir aux défenseurs de l'égalité genre des possibilités de faire avancer leur cause et de s'efforcer d'obtenir une représentation significative des femmes dans les systèmes et processus politiques. Reconnaisant l'apport de diverses organisations et mouvements dans l'effort de promotion de la condition féminine, des interventions directes sont nécessaires dans la structure et la conception des institutions, ainsi que dans la culture sociopolitique, pour assurer l'inclusion et la participation de tous les citoyens, y compris les femmes, à tous les niveaux de la prise de décision.

De nombreuses organisations et réseaux locaux de la société civile commencent à placer l'autonomisation des femmes en tête de leur programme. Des efforts ont été déployés par les donateurs pour financer ces organisations et renforcer leurs capacités. Toutefois, nombre de ces

¹ Markham, Susan. "Strengthening Women's Roles in Parliaments" Parliamentary Affairs, (2012) 1-11.

² Cammisa, A. and Reingold B. "Women in State Legislature and State Legislative Research: Beyond Sameness and Difference" State Politics and Policy Quarterly 4 (2004), pp. 181-210.

³ Rosenthal, C.S. "Gender Styles in Legislative Committees" Women & Politics, 21 (2001), pp. 21-46

⁴ Chinkin, Christine, "Peace Agreements as a Means for Promoting Gender Equality and Ensuring the Participation of Women" United Nations, Division for the Advancement of Women (2003).

réseaux n'ont pas de statut juridique et sont nés de leur propre initiative. Par conséquent, ce projet travaillera avec le mouvement RSLF et les réseaux de jeunes, en utilisant leurs effets multiplicateurs et leur pouvoir de transformation pour mobiliser les communautés afin qu'elles jouent un rôle central pour atteindre une plus grande parité, promouvoir la bonne gouvernance et des sociétés plus égalitaires entre les sexes, tout en favorisant une paix plus durable.

En RDC, les femmes et les jeunes se sont organisés à travers des réseaux et des mouvements, des caucus et des organisations de la société civile, dans le but de se soutenir mutuellement à toutes les étapes des processus civiques et politiques. Ces réseaux sont de puissants agents de changement, car ils atteignent trois objectifs importants :

- encourager davantage de femmes et de jeunes à se présenter aux élections et les aider à se faire élire (parité) ;
- renforcer la capacité des femmes et des jeunes à être des décideurs politiques efficaces (bonne gouvernance) ;
- veiller à ce que l'agenda politique des législateurs tienne compte des femmes et des jeunes ainsi que de l'égalité genre.

Le mouvement RSLF offre aux aspirantes politiques les encouragements, la formation, l'encadrement, le mentorat et les possibilités de réseautage dont elles ont besoin - et qu'elles n'obtiendraient pas autrement par le biais de réseaux politiques à prédominance masculine - pour progresser dans une carrière politique.

Les plateformes de jeunes couvrent 8 provinces et comprennent une série de groupes de jeunes ayant des objectifs similaires, visant à faire entendre leur voix, à gagner de l'influence grâce à leurs larges adhésions, à promouvoir l'éducation civique et la paix.

L'implication devenue structurelle de la jeunesse dans les actes de violence persiste en RDC, et avec le nouveau gouvernement, il sera important et de manière urgente de promouvoir une culture de non-violence active et de transformation pacifique des conflits auprès des jeunes grâce à leur implication. C'est dans ce cadre que ce projet vise à former les jeunes à une culture de la paix comme moyen de prévenir les conflits et de les faire passer d'une partie du problème à une partie de la solution, en promouvant leur dignité innée et en leur permettant de devenir des artisans de la paix dans la société et des outils puissants dans la lutte contre la violence.

Nous soutiendrons l'égalité genre en mettant davantage l'accent sur les hommes et les garçons

Le projet contribuera à améliorer la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles par des changements dans les connaissances, les attitudes et les pratiques. Cela se fera en faisant appel à des acteurs qui ont un rôle essentiel, mais largement inexploité, à jouer dans la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, en travaillant avec des hommes et des garçons, des jeunes et des organisations religieuses, entre autres groupes stratégiques. Le projet intégrera donc un élément de travail avec les hommes et les garçons, par la mise en place de champions de l'égalité genre parmi les hommes et les garçons. Pour les hommes, le lien aux processus visant à modifier les relations genre demeure complexe. Ils peuvent être la source de certains problèmes ou bloquer le changement, certains peuvent être persuadés d'accepter le changement, tandis que d'autres peuvent faire avancer le changement dans leur communauté. Le projet travaillera donc avec les hommes de différentes manières, notamment : les hommes en tant qu'auteurs et victimes de violence ; les hommes en tant que pères, soignants et utilisateurs de services de santé ; les jeunes hommes en tant que groupe cible pour le changement des normes de genre et les hommes qui remettent en question ces normes.

3. Préparation du projet et consultation des parties prenantes

Pour préparer ce projet, des consultations initiales ont eu lieu avec les partenaires locaux du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, de Kinshasa et du Kasai afin d'identifier les besoins critiques et les lacunes à combler. Des réunions ont eu lieu avec le mouvement RSLF à Beni, Bunia, Bukavu et Kinshasa, et des mouvements de Jeunes ont été consultés dans quatre provinces. Des consultations ont également été menées auprès de certains ministères. Toutes les parties consultées ont contribué à la conception du projet et l'ont approuvée, sur la base d'une compréhension commune claire de la nécessité urgente de soutenir à la fois les femmes et les jeunes afin qu'ils puissent mieux se faire entendre dans la société. Cela a été ressenti et il en est clairement ressorti que :

- Le contexte actuel est extrêmement propice à la mise en place d'un tel programme, considérant la mise en place du nouveau gouvernement et les possibilités de création d'espace de travail et de collaboration positive qui pourraient en découler
- les obstacles pour les femmes et les jeunes, ainsi que le manque d'opportunités économiques pour tous, fortement et profondément enracinés, sur tout le spectre de la vie, à commencer par les obstacles à la scolarisation des jeunes filles, le mariage précoce, les normes sociales et culturelles, les aspects sécuritaires, la non-application des lois
- les femmes et les jeunes ont tout intérêt à faire partie de réseaux plus engagés qui les protègent, les informent et les incitent à comprendre et à revendiquer leurs droits et à créer des opportunités pour faire entendre leur voix
- l'apprentissage peut être réalisé à partir de quelques avancées déjà en place. Par exemple, certains groupes ont fait pression pour une plus grande inclusion des femmes dans la prise de décision politique, notamment un groupe de femmes parlementaires et ministres, le REFAMO (Réseau des femmes ministres et parlementaires), et cette dynamique peut être mise à profit
- les mouvements de ces jeunes jouent un rôle important en influençant la politique et les actions du gouvernement, mais d'énormes améliorations sont nécessaires pour renforcer l'autonomie de ces jeunes et faire entendre leur voix de manière plus systématique
- à ce jour, les jeunes ont organisé des sit-in pour réclamer un meilleur accès à l'eau potable et ont fait pression pour la construction de routes dans les zones rurales. Ils ont également protesté contre la mauvaise gestion dans les secteurs bancaire et de la télécommunication. Ils souffrent cependant d'un manque de coordination

4. Théorie du changement

Veillez trouver la théorie du changement illustrée à l'annexe 2 (document séparé).

Le projet vise à donner la possibilité et à amplifier la voix de deux groupes clés marginalisés en RDC - celle des femmes et celle des jeunes. Ces deux voix ont un énorme potentiel à apporter dans les espaces de prise de décision.

Comme on peut le voir dans la théorie du changement illustrée ci-jointe, il existe une série d'obstacles qui les freinent. Il s'agit d'une combinaison de normes législatives et sociétales, d'un manque d'accès aux services et d'un manque d'organisation, de connaissances et de compétences appropriées.

Le projet combine une série de stratégies visant à démanteler ces obstacles. Ces stratégies comprennent : le renforcement des capacités, la mobilisation et la réorganisation en plateformes plus efficaces ; la sensibilisation au niveau communautaire et avec d'autres acteurs clés ; l'établissement de liens entre et parmi les groupes, et avec les personnes en position de pouvoir ; la création d'espaces permettant une contribution plus efficace aux espaces de prise de décision ; le renforcement des compétences dans des domaines tels que le leadership et la défense des droits et la consolidation de la paix.

Dans cette perspective, il est envisagé de combler les clivages entre hommes et femmes et de souligner combien il est important de s'engager et de tirer des enseignements de l'expérience des femmes à tous les niveaux de la société. Les femmes peuvent se sentir habilitées à faire entendre leur voix et à défendre leurs droits, et l'élaboration des politiques peut être influencée. Les médias peuvent avoir un effet multiplicateur en diffusant ces dynamiques changeantes, et le pouvoir des nouvelles femmes et des jeunes leaders peut être renforcé, et leur message peut franchir des barrières géographiques autrement insurmontables.

Il en résultera des réseaux organisés et efficaces, opérant avec des feuilles de route claires axées sur des activités ayant un impact, favorisant l'égalité des sexes et l'engagement des jeunes. En contrepartie, cela permettra également de soutenir les processus de paix, étant donné le rôle clé des femmes et des jeunes dans la diffusion de modèles positifs pour les autres et la stimulation de leur énergie créative.

5. Conception et activités du projet :

Mise en place du projet

Dans un premier temps, une série d'ateliers de lancement sera organisée pour les membres de la RSLF et de la CEJP. Ces activités sont considérées comme cruciales dans la perspective de promouvoir une appropriation complète du projet au sein des réseaux.

Nous commencerons également par recruter le personnel clé, notamment un Gestionnaire de projet (CAFOD) qui assurera la supervision de la gestion, et un Chargé de projet (CEJP) qui supervisera le processus d'octroi des subventions secondaires. Un certain nombre de personnes supplémentaires apporteront leur soutien en fonction de leur temps de travail, comme indiqué dans le budget.

Nous procéderons également à l'achat d'équipements tels que des ordinateurs portables, des modems, des disques durs, comme indiqué dans la section du budget consacrée aux équipements. Nous achèterons un véhicule de type Land cruiser pour soutenir la mise en œuvre et le suivi du projet.

Objectif général :

Les femmes et les jeunes des zones cibles de la RDC ont une voix et une représentation fortes dans la prise de décision et les processus de paix à tous les niveaux, ce qui se traduit par des politiques et une législation solide, la promotion de l'égalité genre, l'inclusion des jeunes, la consolidation de la paix et leur développement socio-économique.

Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Donner aux mouvements de femmes et aux organisations de jeunesse ciblés les moyens de participer et de se faire représenter efficacement dans les processus de prise de décision et de consolidation de la paix à tous les niveaux d'ici 2023

Résultat 1.1 Le mouvement RSLF a une stratégie coordonnée qui vise à faire progresser l'égalité genre et la consolidation de la paix à tous les niveaux

Les activités dans ce domaine consistent à aider les membres du mouvement RSLF (11 points de coordination) à auto-évaluer leur capacité actuelle, en termes de fonctionnement, de capacités organisationnelles, de gestion financière, ainsi que leur stratégie réelle pour renforcer leur soutien aux femmes et mener des activités favorisant l'autonomisation. Les évaluations des capacités constitueront la base d'un plan de renforcement des capacités sur mesure, que CAFOD contribuera à mettre en œuvre, en utilisant une approche axée sur les droits. CAFOD apporte une expertise substantielle en matière de soutien à la société civile locale, et notre personnel ainsi que celui du CEJP pourront les accompagner de près. De même, une feuille de route sera élaborée, avec les contributions des 11 points de coordination, qui détaillera leur approche stratégique pour l'avenir. Des subventions mensuelles viendront soutenir la mise en œuvre de cette feuille de route, ainsi que d'autres domaines. Ces subventions secondaires seront administrées par la CEJP sous étroite supervision du gestionnaire de programme de CAFOD. CAFOD dispose d'une grande expertise dans les processus d'octroi de subventions, tels qu'ils sont intégrés dans ses systèmes de gestion du cycle de programme. Son personnel évaluera les activités et donnera des conseils sur les ajustements à apporter avant que les subventions ne soient octroyées.

Il est proposé de couvrir les lignes budgétaires suivantes pour le RSLF : 2.2.2 ; 4.13 ; 4.2.1 ; 4.3.2 ; 4.4.1 ; 4.4.2 ; 4.4.6 ; 6.4.3 ; 6.4.4 ; 6.5.1 ; 6.5.2 ; 6.8 (section entière) ; 6.11.5. Ce montant total s'élève à 1 279 720 euros qui seront alloués aux membres du mouvement RSLF sous forme de subventions secondaires.

Mise en œuvre de la feuille de route : les activités dans ce domaine feront l'objet de consultations approfondies avec les membres des groupes de femmes, y compris les populations autochtones et les groupes susceptibles d'être marginalisés, tels que les personnes déplacées et les femmes victimes de discrimination ethnique, afin qu'ils s'approprient et comprennent parfaitement le plan.

Il est prévu qu'ils procèdent au renouvellement de leurs effectifs afin d'élargir l'appropriation de leur cause et de pouvoir adapter les activités de plaidoyer aux messages et aux besoins spécifiques de la communauté. Il est également probable que ce plan englobe le soutien aux services vitaux dont bénéficient les femmes. Nous prévoyons en outre des activités liées à : l'engagement des couples ; les dialogues communautaires ; l'engagement des hommes à s'attaquer aux normes nuisibles ; la promotion de liens plus étroits, comme ceux entre le mouvement We Will Speak Out (WWSO), avec lequel CAFOD est déjà impliqué, de même que les membres du RSLF ; l'élargissement des liens avec les organisations des droits de l'homme et les organismes de recherche afin d'accroître la visibilité de leur travail ; la facilitation de l'apprentissage et des échanges croisés au sein des groupes, y compris les conférences de leadership.

Nous partagerons la feuille de route et les plans opérationnels connexes avec l'ambassade de Suède avant la mise en œuvre pour l'approbation de cet aspect des dépenses, si cela était jugé bénéfique.

En outre, nous apporterons un soutien indispensable à trois maisons de la femme, qui apportent un soutien aux femmes, y compris aux victimes de la violence liée au genre, afin qu'elles soient mieux adaptées à leurs besoins et capables de leur offrir un meilleur service.

Activités principales :

A.1.1.1 : Appuyer une **étude de collecte de données** intégrant l'analyse de l'anticipation, de la vulnérabilité et des capacités dans trois sites (Sud, Est et Centre-Ouest), afin de mieux comprendre

l'impact des normes culturelles, des stéréotypes liés au genre et **d'autres obstacles sur la capacité des femmes à s'engager dans les espaces décisionnels**, y compris les processus de décentralisation et le suivi des actions publiques, à tous les niveaux de la société. Cette étude aura lieu au cours du premier semestre de la première année.

A.1.1.2 : Appuyer **un diagnostic et une évaluation des besoins** des 11 points de coordination du mouvement RSLF (premier semestre de l'année 1), comprenant une évaluation générale des capacités, une évaluation des systèmes financiers et une évaluation de la sauvegarde

A.1.1.3 Appuyer le mouvement RSLF dans **l'élaboration de sa feuille de route**. Cela aura lieu au cours du second semestre de la première année.

A.1.1.4 Soutenir le mouvement RSLF dans le lancement de sa feuille de route. Cela aura lieu au cours du second semestre de l'année 1.

A.1.1.5 Fournir des subsides pour les 11 points de coordination de la RSLF afin de permettre l'engagement de la communauté dans des activités ciblées tenant compte de la problématique du genre. Cela se fera tout au long des 3 années du projet sur une base mensuelle à chacun des 11 membres.

A.1.1.6 Remédier à toute lacune de capacité du RSLF constatée dans les évaluations au titre du point A1.1.2 par l'établissement de plans détaillés de renforcement des capacités. Les activités comprendront la mise en place de mécanismes de retour d'information et de plaintes pour RSLF et d'un code de conduite.

A.1.1.7 Soutien à la réhabilitation de trois maisons de la femme à Kinshasa, Goma et Lubumbashi

Résultat 1.2 : les membres de la communauté améliorent leurs connaissances sur l'égalité de genre et peuvent remettre en question les normes de genre en vigueur

Les activités dans ce domaine s'articulent autour du travail de RSLF qui collabore avec des groupes de parties prenantes plus larges. En premier lieu, la communauté dans son ensemble. Les membres du mouvement RSLF développeront conjointement un programme d'éducation qui soutiendra la prise en compte des questions de genre, en particulier pour les enfants. Le projet visera les institutions de la communauté, telles que la police, les services médicaux, les églises, les écoles, en diffusant des messages appropriés susceptibles de changer les normes existantes en matière d'égalité de genre. Le mouvement RSLF travaillera également avec les chefs de communauté car ils jouent un rôle important dans la sauvegarde des normes et des valeurs socioculturelles. Les interventions consisteront en : a) des sessions d'éducation pour les adolescents des deux sexes ; b) des discussions de groupe avec des femmes âgées et des belles-mères ; c) des campagnes de sensibilisation pour les jeunes mères ; d) des efforts particuliers pour impliquer les leaders communautaires et les leaders d'opinion ; e) la diffusion d'informations à l'échelle de la communauté.

Les leaders et les champions seront outillés pour former des leaders religieux et communautaires et des catalyseurs communautaires sur des questions telles que la violence sexuelle et sexiste, la stigmatisation, la transformation de la masculinité et la promotion des droits de l'homme. Sur cette base, ils seront aidés à mener des dialogues communautaires pour sensibiliser la communauté dans son ensemble à ces questions, ainsi que des symposiums pour les autorités locales afin d'élaborer des plans d'action visant à créer des environnements plus inclusifs et plus favorables. Des échanges et des réseaux d'apprentissage entre pairs seront également développés (par exemple pour les jeunes et les leaders religieux). Grâce à une meilleure compréhension des droits de l'homme, des

politiques nationales et des normes internationales, les OSC seront en mesure d'élaborer des plans et des actions de sensibilisation adaptés au contexte afin de demander des comptes au gouvernement, aux donateurs et aux décideurs. Des hommes et des garçons champions seront nommés et joueront un rôle clé dans le soutien de l'égalité de genre du côté masculin.

En outre, des activités de diffusion radiophonique seront conduites par des groupes de jeunes afin de sensibiliser la jeunesse aux questions liées à la problématique du genre. Les zones cibles comptent, selon les estimations, plus de 50 radios communautaires. Grâce à celles-ci, le dialogue sera encouragé sur l'inclusion des femmes, la résolution pacifique des conflits, la consolidation de la paix et la réintégration sociale au sein des communautés.

Il est à noter que le CAFOD a une expérience de travail avec les radios communautaires et a efficacement promu la discussion et la réflexion sur les droits des femmes et l'égalité des sexes. À titre d'exemple, grâce au projet Simama, les membres des groupes d'écoute ont indiqué qu'ils avaient changé d'avis sur la scolarisation des jeunes filles et le mariage précoce à la suite d'émissions de sensibilisation diffusées par les radios communautaires et de la participation active des filles aux activités de la radio et des groupes d'écoute. Afin de faciliter la compréhension de la situation des femmes et d'aborder les problèmes spécifiques de protection, le programme a encouragé la création de forums de jeunes et de femmes, en tant qu'espaces où les femmes peuvent discuter ouvertement de leurs préoccupations.

Une dernière série d'activités dans cette section concerne le développement et le déploiement d'une application pour smartphone afin de promouvoir l'égalité des sexes. Aujourd'hui, la couverture mobile en RDC est de 80 % et les technologies de l'information et des communications (TIC) telles que les téléphones portables et les services de messagerie textuelle (SMS) ont permis une diffusion rapide de l'information. Ces outils seront donc exploités pour faciliter la mise en réseau, la sensibilisation et la mobilisation des communautés. Une application pour smartphone sera développée pour les OSC et les relais locaux afin de partager les messages clés du projet, l'apprentissage et les informations, tout en collectant des données et en reliant les personnes entre elles. Les OSC seront formées à des approches de suivi et d'évaluation menées par la communauté, telles que la vidéo participative, afin de s'assurer que les changements et les défis sont saisis du point de vue du bénéficiaire. Elles seront également formées à d'autres approches de recherche solides afin de renforcer la base de preuves existante pour aider à influencer les donateurs et les décideurs politiques.

Activités principales :

A.1.2.1 Soutenir le mouvement RSLF pour développer un programme de formation continue et de sensibilisation des communautés locales, y compris en instituant des hommes et des garçons champions communautaires et des forums sur l'égalité de genre pour réduire la résistance au changement et soutenir le progrès et les nouvelles formes de socialisation. Les activités comprennent la production de livres, de courtes vidéos à diffuser sur WhatsApp et YouTube.

A.1.2.2 : Activités de la communauté dans son ensemble : Séances d'éducation pour les adolescents ; discussions de groupe ; campagnes de sensibilisation pour les jeunes mères ; communications avec la communauté et les leaders d'opinion ; diffusion d'informations à l'échelle de la communauté

A.1.2.3 : Soutenir la diffusion radiophonique interactive où les groupes de jeunes sensibilisent les médias aux questions de genre

A 1.2.4 Développement et déploiement d'applications pour smartphones afin de diffuser des messages positifs de sensibilisation aux questions de genre dans les communautés ; formation vidéo participative pour les membres de la RSLF

Résultat 1.3 : Les groupes de jeunes ont une stratégie coordonnée qui vise à promouvoir leur participation aux affaires civiques et politiques

Les activités dans ce domaine sont axées sur les groupes de jeunes. Comme pour les femmes, elles commenceront par une analyse, cette fois-ci axée sur les obstacles à la participation des jeunes à la société et aux espaces décisionnels. Cette analyse examinera la manière dont les jeunes peuvent participer efficacement et utilement à la politique, notamment par le biais de processus de consultation, afin que la voix des jeunes puisse être entendue dans un processus de consultation confié aux adultes, en reconnaissant qu'ils ont des capacités, un mandat et des connaissances qui doivent être pris en compte.

Elle examinera également la meilleure façon de promouvoir la participation des jeunes, afin que ceux-ci puissent avoir un impact direct sur la prise de décision au sein de leurs propres communautés de jeunes, par exemple par l'intermédiaire d'ONG dirigées par des jeunes, de conseils d'étudiants et de parlements de jeunes. Elle examinera les obstacles à la participation des jeunes aux espaces de prise de décision, afin que les jeunes puissent prendre part plus efficacement aux processus de décision politique habituels - en tant qu'électeurs, ou en tant que membres du parlement, de partis politiques ou de groupes de défense.

Il y aura ensuite une évaluation des besoins afin de mieux comprendre les besoins de ces groupes. Il s'agira notamment d'évaluer les atouts et les ressources actuels de l'organisation en tenant compte de ses points forts, de ses besoins et de ses objectifs ; de déterminer les lacunes des compétences individuelles et des systèmes organisationnels ; de mettre en évidence les compétences ou les connaissances nécessaires, les lacunes organisationnelles et les domaines à améliorer (par exemple, la stratégie commerciale, les ressources humaines, les achats, la chaîne d'approvisionnement, les relations extérieures, les services des programmes). Ces éléments seront ensuite rassemblés dans une feuille de route pour la jeunesse qui visera à donner une orientation coordonnée aux activités des groupes de jeunes et à promouvoir leur inclusion positive dans la vie civique et politique et à faire en sorte que leurs voix soient entendues, respectées et prises en compte. Nous prévoyons que l'analyse des besoins inclura un soutien en équipement pour les clubs de jeunes et nous avons donc prévu un budget pour ce domaine. Les jeunes seront encouragés à travailler avec le gouvernement actuel et à soutenir les plans de développement local dans leurs communautés. Des activités adaptées aux besoins des jeunes et pertinentes pour renforcer leur participation politique seront organisées et seront autant que possible menées par les jeunes, et des méthodes appropriées seront appliquées pour donner aux groupes de jeunes marginalisés des chances égales de participer, comme les jeunes femmes, les minorités ethniques, les jeunes illettrés, les habitants des zones rurales et les jeunes ayant des besoins particuliers.

Activités principales :

A.1.3.1 : Soutenir une analyse des obstacles à la participation des jeunes aux affaires civiques et politiques et aux opportunités économiques. Cette analyse sera effectuée dans trois endroits (Sud, Est et Centre-Ouest). Elle aura lieu au cours du premier semestre de l'année 1.

A.1.3.2 : Soutenir un diagnostic et une évaluation des besoins des groupes et des plateformes de jeunes dans 8 provinces. Cette évaluation aura lieu au cours du premier semestre de l'année 1.

A.1.3.3 : Soutenir la plate-forme des jeunes dans l'élaboration d'une feuille de route axée sur les jeunes. Cette évaluation aura lieu au cours de la première année.

A.1.3.4 Soutenir la plate-forme de la jeunesse dans le déploiement de la feuille de route axée sur la jeunesse. Cela comprendra le soutien aux initiatives de jeunes et la fourniture d'équipements aux clubs de jeunes. Cette action aura lieu au cours de la première année.

Objectif spécifique 2 : Les mouvements de femmes et les organisations des jeunes ciblés ont une meilleure compréhension des lois et de leur évolution, identifient les lacunes et entreprennent des actions de sensibilisation pertinentes, et participent aux espaces décisionnels à tous les niveaux

Dans le cadre des activités relevant des domaines de résultats 2.1 et 2.2, il s'agit d'aider les groupes de femmes à se préparer à défendre leurs intérêts. Cela concerne à la fois les compétences, telles que le leadership et la défense des droits, et les connaissances, en rapport avec les principaux domaines de défense des droits proposés. Il s'agira ensuite de conduire une action de plaidoyer effective dans les domaines identifiés. Ces activités seront à leur tour soutenues par des campagnes communautaires et la participation à des "tribunes d'expression populaire".

Le mouvement RSLF sera soutenu afin de fournir aux femmes de la communauté des compétences en matière de défense des droits et de lobbying, grâce à la création de groupes d'action communautaire (GAC). Ils s'engageront auprès des membres de la communauté par le biais de campagnes dans les médias sociaux, formeront des catalyseurs de genre (GC) pour mener des dialogues communautaires afin de lutter contre l'inégalité de genre entre les familles, et organiseront des campagnes de plaidoyer régionales et nationales pour promouvoir la réalisation des droits. L'effet combiné de ces activités permettra aux femmes de jouer leur rôle de manière significative en tant qu'agents dans les processus politiques et de participer aux organes de décision

Résultat 2.1 : Les membres des groupes de femmes ont les compétences et les connaissances nécessaires pour demander des comptes au gouvernement à tous les niveaux

Activités principales :

A.2.1.1 : Organiser des formations sur le leadership, le mentorat et les démarches de défense des droits qui tiennent compte des spécificités genre, offrir aux femmes dirigeantes politiques une formation axée sur les compétences et leur fournir les bases dont elles ont besoin pour participer activement à la vie politique. Il y aura trois formations, chacune d'une durée de trois jours. Elles auront lieu au second semestre de la première année.

A.2.1.2 : Élaboration et lancement d'un module de formation (et d'un guide de l'animateur) relatif aux principaux domaines thématiques de la défense des droits, notamment les résolutions 1325 et 2250 des Nations unies, les SDG 5 et 16, les droits des femmes et les cadres juridiques

Résultat 2.2 : Les membres des groupes de femmes tiennent le gouvernement responsable à tous les niveaux, en promouvant un programme sensible à la dimension de genre

A.2.2.1 : Soutenir le mouvement RSLF afin de responsabiliser le gouvernement dans la mise en œuvre des engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de promotion de l'égalité des sexes. Les réunions auront lieu avec des députés et des ministres. Elles porteront sur des domaines tels que la programmation gouvernementale sensible au genre, l'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les stratégies, l'analyse des lois proposées en tenant compte de la dimension de genre, la budgétisation sensible au genre, les caucus féminins interpartis

et les programmes de mentorat des femmes parlementaires. Il y aura 12 réunions avec 60 participants chacune (une par point de coordination plus une au niveau national). Ces réunions auront lieu au cours du premier semestre de la deuxième année.

A.2.2.2 : Soutenir le RSLF pour organiser des réunions de dialogue pour la participation et la représentation des femmes sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction afin de suivre et d'influencer la localisation nationale des engagements du gouvernement en relation avec la résolution 1325 des Nations unies, SDG 5 et SDG 16. Ces réunions auront lieu avec des députés et des ministres. Il y aura 12 réunions de 60 participants (une par point de coordination et une au niveau national). Ces réunions auront lieu au cours du premier semestre de la deuxième année. Il y aura également la mise en place d'animatrices de paix communautaires.

A.2.2.3 : Soutenir le mouvement RSLF pour organiser des réunions avec les dirigeants des partis politiques, le corps électoral/CENI et les députés, afin de plaider en faveur de la participation des femmes aux élections locales et nationales (tant au niveau de leur organisation que de leur candidature). Il y aura 12 réunions de 60 participants (une par point de coordination et une au niveau national). Ces réunions auront lieu au cours du premier semestre de la deuxième année.

A.2.2.4 : soutenir 11 campagnes communautaires visant à promouvoir des structures politiques inclusives et représentatives et des systèmes de quotas pour la représentation des femmes - au niveau de l'État et des communautés, et au sein des partis politiques. Cela comprendra l'impression de documents, d'affiches, la diffusion radiophonique, le théâtre de rue et des activités connexes.

A.2.2.5 : soutenir l'organisation de 44 "Tribune d'expression populaire" afin de faciliter la connexion entre le mouvement RSLF, les dirigeants politiques et les membres des communautés par le biais de dialogues. Cela se fera dans les 11 points de coordination.

Les activités relevant des résultats 2.3 et 2.4 visent tout d'abord à renforcer les capacités des jeunes dans un certain nombre de domaines liés à l'engagement dans la politique et la société en général, et à soutenir la consolidation de la paix. Ensuite, elles visent à s'engager directement auprès des principaux décideurs, des personnes d'influence et de la jeunesse en général afin de promouvoir leur voix et leur rôle dans la consolidation de la paix.

Résultat 2.3 : Les membres du groupe de jeunes ont de meilleures compétences pour rendre le gouvernement responsable à tous les niveaux

A.2.3.1 : Soutenir les groupes de jeunes et la plate-forme pour organiser la formation des jeunes en matière d'éducation civique et politique, et améliorer les connaissances sur la consolidation de la paix et les compétences. Il y aura 9 formations de 3 jours chacune, avec 50 participants. Elles auront lieu au cours du premier semestre de la deuxième année.

Résultat 2.4 : Les membres des groupes de jeunes s'engagent activement auprès des représentants politiques à tous les niveaux

A.2.4.1. Soutenir les groupes et les plateformes de jeunes pour organiser des réunions avec les députés, les ministres et l'organe électoral/CENI. Il y aura 9 réunions avec 60 participants chacune. Elles porteront sur le cadre juridique de la participation politique des jeunes et l'introduction de quotas de jeunes dans les lois électorales (conformément aux efforts de localisation des gouvernements de la résolution 2250). Ces réunions auront lieu au cours du premier semestre de l'année 2.

A.2.4.2 : Soutenir l'organisation de 24 tribunes d'expression populaire afin de faciliter la mise en relation des jeunes et des dirigeants politiques et communautaires par le biais de dialogues. Il y aura 64 tribunes d'expression populaire dans 8 provinces.

A.2.4.3 : Soutenir les groupes de jeunes et la plate-forme pour organiser des formations pour les clubs de paix. Il y aura une formation de 20 membres pour chacun des 24 clubs de paix existants.

A.2.4.4 : Soutenir la création de 16 nouveaux clubs de la paix dans 8 provinces. Il convient de noter que ces clubs sont mixtes, composés d'hommes et de femmes.

A.2.4.5 : aider les jeunes hommes et femmes des communautés cibles à devenir des "communicateurs sociaux" promouvant la non-violence active, la consolidation de la paix et la transformation non violente des conflits.

Objectif spécifique 3 : Les femmes et les jeunes des communautés cibles ont amélioré leur autonomie économique, grâce à l'amélioration des compétences en matière de création d'entreprises et à la participation à des micro-entreprises communautaires et écologiques

Résultat 3.1 : Les femmes et les jeunes ont amélioré leurs compétences entrepreneuriales et les mettent en pratique par le biais de micro-entreprises respectueuses de l'environnement

Ces activités concernent à la fois les femmes et les jeunes. Elles visent à fournir un soutien concret aux moyens de subsistance dans le cadre du processus d'autonomisation, en s'appuyant sur les activités antérieures qui leur ont permis de faire entendre leur voix dans les espaces décisionnels. Il y aura donc une analyse des domaines des économies locales qui présentent le plus grand potentiel d'engagement des micro-entreprises, suivie d'un soutien direct par la formation et la création de micro-entreprises.

A.3.1.1 : Soutenir l'analyse des systèmes et des contraintes du marché dans trois endroits (Sud, Est et Centre-Ouest)

A.3.1.2 : Soutenir le développement d'un module de développement des compétences commerciales pour les jeunes et les femmes

A.3.1.3 : Soutenir la formation à l'esprit d'entreprise

Les formations dureront 3 jours. Pour les jeunes, il y en aura 16 au total, 2 par province pour chacune des 8 provinces, et chacune avec 50 participants. Pour les femmes, il y en aura 22 au total, 2 par point de coordination pour chacun des 11 points de coordination, et chacun avec 50 participants.

A.3.1.4 : Soutenir 80 micro-entreprises innovantes pour les jeunes et les femmes

6. Méthodologie et alignement sur les thèmes transversaux

Le projet sera mis en œuvre sur 3 ans, avec une phase de démarrage de 4 mois pour permettre au consortium (CAFOD et CEJP) et aux partenaires (RSLF et les mouvements des jeunes) d'harmoniser les approches, de piloter les boîtes à outils et de recruter l'équipe de base pour la mise en œuvre du projet.

En ce qui concerne la garantie d'un niveau de soutien approprié aux membres du RSLF, une auto-évaluation intensive du réseau local sera réalisée à l'aide des outils développés par le CAFOD, ce qui permettra de déterminer les besoins de chaque mouvement. Ensuite, une phase de renforcement des capacités sera suivie d'un accompagnement continu. La durée du projet permettra une programmation adaptative et tiendra compte du temps nécessaire pour un changement de comportement à long terme. Une phase de sortie de quatre mois permettra de s'assurer que les activités peuvent être transférées aux réseaux et autorités locales en accord avec la stratégie de durabilité du CAFOD.

Le projet sera mis en œuvre par la CAFOD et la Commission épiscopale pour la justice et la paix (CEJP), en étroite collaboration avec le mouvement des femmes Rien Sans Les Femmes (RSLF) et les organisations des jeunes. Le volet "autonomisation et représentation des femmes" du projet sera mis en œuvre par le mouvement RSLF dans 8 provinces, en ciblant 11 points RSLF : Kinshasa ; Sud-Kivu (Bukavu, Uvira) ; Nord-Kivu (Goma, Béni) ; Haut-Katanga ; Lualaba ; Tanganyika ; Kasai-Oriental ; Tshopo ; Ituri. A noter que chaque point de coordination dispose d'un coordinateur et de plus de 50.000 membres. Les composantes de l'autonomisation des jeunes travailleront avec 8 plateformes provinciales de jeunes et seront mises en œuvre dans les mêmes 8 provinces. Le projet fournira un modèle transformationnel éprouvé de soutien institutionnel et de renforcement des capacités qui favorisera une approche fondée sur les droits et dirigée par la communauté, qui encourage la participation des femmes et des jeunes aux processus de décision civiques et publics à tous les niveaux et qui est sensible aux conflits, grâce à une collaboration et un engagement conjoint et à la promotion de la consolidation de la paix. Le projet favorisera en outre la collaboration entre de multiples parties prenantes, notamment les organisations et les mouvements de la société civile, les membres de la communauté dans son ensemble, les représentants des gouvernements à tous les niveaux.

Une approche participative "Rien sur nous sans nous" sera intégrée dans l'ensemble du projet. Les parties prenantes concernées, y compris les ministères des gouvernements locaux, seront impliquées dans la cartographie initiale des problèmes et des solutions et leurs membres identifieront des champions dans des domaines thématiques spécifiques, ainsi que des leaders pour soutenir les autres membres des mouvements.

Les parties prenantes gouvernementales et masculines seront également impliquées dans la planification de toutes les activités afin de s'assurer que les activités sont adaptées au contexte, sensibles aux conflits et basées sur les besoins prioritaires et qu'elles peuvent être confiées aux communautés cibles à la fin du projet. Le mouvement RSLF et le mouvement des jeunes fourniront tous deux une voie directe pour les femmes et les hommes vers les institutions de l'État aux niveaux national et provincial. Cette "porte tournante" entre la société civile et les institutions de l'État constituera une approche décentralisée du renforcement des capacités de la société civile et améliorera la qualité et la rapidité de l'intégration des femmes et des jeunes.

Les organisations des jeunes bénéficieront d'outils et d'un soutien pour former leurs pairs à la non-violence active, à l'accès à des informations fiables (comme la station de radio communautaire pour la paix) et à des canaux de rencontre ouverts grâce à la technologie numérique et au dialogue, le tout pour promouvoir la paix et le développement en RDC. Là encore, l'objectif est de soutenir une approche sensible aux conflits.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Internationale de Sécurité et de Stabilisation, opérant dans 3 des 5 provinces auxquelles la stratégie s'applique, en promouvant une réduction de la violence sexiste, en répondant à des besoins sociaux largement reconnus, et en soutenant la consolidation de la paix et la résolution des conflits par l'engagement des jeunes et des femmes. De même, elle vise également à être en accord avec les résolutions 1325 et 2250, avec lesquelles ses objectifs s'inscrivent étroitement. Un module de formation sera développé pour les groupes de femmes en rapport avec les principaux domaines de plaidoyer, et cela comprendra les résolutions 1325 et 2250. Un autre élément clé du projet est l'établissement et la mise en œuvre de feuilles de route pour les groupes de femmes et de jeunes, dont le contenu exact doit être convenu et fait l'objet de consultations, mais l'orientation donnée au projet visera à garantir que ces feuilles de route sont en parfaite adéquation avec ces deux résolutions. Des réunions de dialogue ultérieures

entre les groupes de femmes et les cibles de la défense des droits permettront également de promouvoir les composantes de ces résolutions.

Le projet est également conçu pour s'inscrire dans les priorités actuelles du gouvernement de la RDC, en particulier en ce qui concerne la(le):

- Lutte contre la pauvreté - les femmes sont proportionnellement les plus touchées par la pauvreté dans le pays et cela est encore plus difficile dans les zones rurales. Nous travaillerons avec ces femmes.
- Rétablissement de la sécurité dans le pays - les femmes sont les plus touchées par la guerre et les déplacements et ont été victimes de violences sexuelles. Ce projet soutiendra les centres de réhabilitation des femmes.
- Travail avec la jeune génération - les jeunes apportent une meilleure compréhension de l'égalité des sexes, ce projet s'efforcera donc d'en tirer profit et de leur permettre de travailler avec les générations plus âgées
- Soutien au développement agricole - ce projet vise les femmes qui travaillent proportionnellement plus dans ce secteur, dans le but d'améliorer leur statut économique. Plus les femmes seront autonomes sur le plan économique, plus elles pourront faire valoir leurs droits de représentation.

Intégration des préoccupations environnementales, y compris l'alignement sur les politiques environnementales du gouvernement suédois : CAFOD s'est fermement engagé à intégrer les préoccupations environnementales dans sa programmation, en s'appuyant sur sa nouvelle stratégie organisationnelle "Notre maison commune". Conscients également de l'engagement du gouvernement suédois à veiller à ce que les aspects environnementaux et climatiques soient inclus dans son soutien au développement, comme le souligne le "Cadre politique pour la coopération au développement et l'aide humanitaire suédoises", nous avons conçu le projet de manière à garantir que les préoccupations environnementales soient pleinement prises en compte.

Plusieurs facteurs contribuent aux difficultés particulières que rencontrent les femmes pour relever les défis environnementaux, notamment l'insécurité du régime foncier et des droits fonciers, les obstacles à l'accès aux ressources naturelles, la participation limitée à la prise de décision, l'accès restreint à l'éducation de base et le manque d'accès aux marchés, aux capitaux, aux compétences et à la formation. Ce projet vise à s'attaquer directement à la capacité des femmes à surmonter ces obstacles et donc à œuvrer pour remédier aux problèmes environnementaux qui sont souvent au cœur des questions de développement dans leurs communautés.

En retour, les femmes ont accès à la communauté dans son ensemble et sont bien placées pour faire passer des messages sur l'environnement à mesure qu'elles apprennent à mieux connaître les questions qui nécessitent d'être défendues. À des niveaux très pratiques, elles peuvent influencer les pratiques communautaires, telles que l'utilisation du charbon de bois pour la cuisine, et grâce à une sensibilisation appropriée et à l'apprentissage mutuel, elles peuvent être de puissants agents de protection de l'environnement. Le volet "micro-entreprises" du projet permettra de s'assurer que toutes les entreprises soutenues sont respectueuses de l'environnement et ne nuisent pas à l'environnement.

Étant donné l'importance de la programmation SADI (Sûr, Accessible, Digne, et Inclusif), CAFOD veillera à ce que cette approche soit appliquée dans l'ensemble du programme, dans un premier temps dans le cadre de l'atelier de démarrage. Une telle approche rassemble la qualité du programme, les meilleures pratiques dans l'ensemble du secteur, l'intégration de la protection,

l'intégration de la dimension de genre et la sauvegarde. Elle concrétise notre engagement à protéger divers groupes dans tous les aspects de notre programmation et à garantir que notre responsabilité envers les populations touchées est conforme aux normes humanitaires fondamentales (CHS).

7. Antécédents et rôles organisationnels

Ce projet réunit CAFOD et la Commission Justice & Paix (CEJP) dans une collaboration commune, en s'appuyant sur leurs expériences, leurs réseaux et leur vision. Nous renforcerons le RSLF et les organisations des jeunes et, ce faisant, nous contribuerons à l'objectif de l'égalité de genre et de l'autonomisation des jeunes en RDC. CAFOD et CEJP apportent toutes deux un éventail d'expertise dans le renforcement organisationnel, la mobilisation et l'autonomisation des communautés, le changement de comportement et le plaidoyer, en plus d'une connaissance approfondie de la RDC. C'est la combinaison de ces domaines d'expertise complémentaires en un seul projet qui génère une valeur ajoutée et renforcera l'impact du projet. En utilisant des outils développés par les membres du consortium et reconnus internationalement pour avoir un impact sur le changement de comportement, tout en étant également les porteurs du projet *Shifting the Power* et de la Charte pour le changement, nous contribuerons à promouvoir l'impact de grande envergure du projet.

CAFOD : Le partenariat est au cœur de la vision et de la mission de CAFOD. Nous pensons que le partenariat est le moyen le plus efficace de parvenir à des changements plus importants et plus durables dans la vie des plus pauvres et des plus défavorisés. Notre approche se concentre sur l'autonomisation des personnes afin qu'elles prennent les devants et jouent un rôle actif dans les décisions qui affectent leur vie. CAFOD a plus de 15 ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes pour les femmes et les jeunes par l'intermédiaire d'OSC, et apporte une expertise particulière dans le renforcement des capacités organisationnelles, financières et administratives de ses partenaires. Avec un large réseau de partenaires locaux et ecclésiastiques et un ancrage profond dans les communautés où nous travaillons, CAFOD est particulièrement bien placé pour aider au renforcement des capacités communautaires. Nous renforçons les organisations locales, soutenons les activités de plaidoyer à la base et fournissons des conseils stratégiques qui conduisent à un changement durable. Nos outils et programmes de partenariat et de renforcement des capacités sont une conséquence naturelle des principes de longue date de CAFOD pour soutenir un partenariat solide et un renforcement efficace des capacités. Nous avons développé une gamme de méthodes et d'outils fondés sur des preuves et destinés à être utilisés avec des organisations du monde entier. La justice et l'égalité de genre sont intégrées dans tous les programmes de CAFOD en RDC. Nous travaillons avec les communautés de femmes et les organisations de défense des droits des femmes pour nous assurer que nos programmes contribuent au changement de comportement et donnent aux femmes les moyens de participer aux décisions qui affectent leurs familles et leurs communautés. L'accompagnement et le renforcement des capacités des organisations de la société civile sont dans l'ADN du travail de CAFOD.

CEJP : La CEJP travaille par l'intermédiaire d'un réseau de commissions, spécialisées dans le changement de comportement, qui aident les communautés à revendiquer leurs droits et à accéder à la justice. Leur travail sur ce projet se concentrera sur la mobilisation des jeunes et des communautés. Ce projet intégrera de multiples stratégies, notamment l'éducation de groupe, les campagnes de sensibilisation et les campagnes dans les médias, ainsi que l'éducation à la liberté économique, afin de modifier les normes et les comportements de la société. Le CEJP a une expérience dans le développement de processus d'engagement des communautés pour identifier les priorités, les ressources, les besoins et les solutions des communautés de manière à promouvoir la participation représentative, la bonne gouvernance, la responsabilité et le changement pacifique.

Leur approche prend en considération les différentes expériences, les besoins et les capacités des divers groupes d'une communauté - femmes et hommes, jeunes et personnes âgées, personnes handicapées et valides, et minorités et majorités ethniques/religieuses/linguistiques. En opposition à la "participation passive", la CEJP inspire l'"auto-mobilisation", où les communautés s'organisent et prennent l'initiative indépendamment de tout acteur extérieur. L'expérience et l'approche de la CEJP en matière de groupes d'entraide et de transformation de la masculinité constitueront également une valeur ajoutée.

Approche de la gestion des fonds : CAFOD apporte une excellente expérience de subventionnement. Actuellement, CAFOD octroie des subventions à 22 organisations communautaires en RDC, et beaucoup travaillent dans le domaine de la condition féminine. Parmi celles-ci, on trouve les projets Wa Mama Simama et Dynamique Femme et Paix, qui soutiennent des projets locaux visant au renforcement des capacités des femmes et des associations chargées d'écouter véritablement les récits personnels des filles et des femmes victimes de violences, et de planifier des soins personnalisés en conséquence, afin d'assurer l'amélioration de leur santé et leur réinsertion dans la société.

CAFOD assurera la responsabilité du contrat et dirigera le consortium. CAFOD se concentrera sur le renforcement des capacités et l'accompagnement de tous les partenaires, facilitant ainsi leur travail avec les communautés. CAFOD supervisera étroitement le transfert des petites subventions aux membres du mouvement RSLF par l'intermédiaire du CEJP. La phase d'attribution comprendra des procédures appropriées pour l'octroi de subsides, garantissant que chaque groupe de femmes s'engage à dépenser en fonction d'un plan de dépenses et d'un ensemble d'objectifs convenus, comme le prévoit la feuille de route des femmes. Cette phase sera suivie de rapports narratifs et financiers mensuels, qui seront partagés avec CAFOD. L'approbation du subside du mois suivant nécessitera un examen approprié de la part des responsables des projets du CEJP et de CAFOD. CAFOD soutiendra la CEJP et s'assurera qu'elle dispose des systèmes appropriés pour gérer ces processus, en tirant parti de sa vaste expérience en matière d'octroi de subventions.

Rien Sans Les Femmes (RSLF)

La RSLF sera la principale organisation de mise en œuvre des activités axées sur les femmes et travaillera directement avec d'autres organisations axées sur les femmes, avec la communauté, ainsi qu'avec les décideurs et autres parties prenantes, y compris la communauté internationale.

Le RSLF est un mouvement national intergénérationnel de la société civile, créé en mars 2015, qui rassemble plus de 200 organisations et dont le principal objectif est la représentation égale des hommes et des femmes à tous les niveaux en RDC. Partant de l'hypothèse qu'il n'y aura pas de paix et de développement durable en RDC sans les femmes, le mouvement RSLF combine la mobilisation communautaire et le plaidoyer aux niveaux local, national et international afin de parvenir à une mise en œuvre efficace.

Le RSLF apporte une expertise réelle et substantielle qui reflète la qualité et la diversité de ses membres, qui sont souvent des acteurs influents dans le domaine de la société civile congolaise. Pour mener à bien son programme, la RSLF utilisera diverses approches, notamment la sensibilisation, le renforcement des capacités, le développement de synergies et d'alliances, l'échange d'expériences, les enquêtes sur le terrain et la collecte de données, un plaidoyer puissant qui s'appuie sur l'expérience communautaire et constitue la réponse à la marginalisation et à la victimisation des femmes, ainsi que le suivi et l'évaluation, qui constituent un levier pour mettre en évidence les atrocités et les inégalités dont souffrent les femmes.

Organisations de jeunes

Nous proposons de travailler avec des organisations de jeunes dans les huit provinces cibles. Cela comprendra :

Pour la province de Kinshasa : L'Union des jeunes congolais pour le changement (UJCC), une organisation de jeunesse qui se consacre à la défense de la démocratie, de l'alternance politique et de l'éducation civique. L'UJCC est une plate-forme nationale qui dispose également de points de coordination dans les provinces où le projet sera mis en œuvre.

Pour la province du Sud-Kivu : La Plateforme la Prunelle qui est une plateforme regroupant 3 organisations de jeunesse travaillant dans le domaine de la gouvernance locale, de l'éducation civique des jeunes, de l'environnement et des médias

Pour la province du Nord-Kivu : La Maison des Jeunes qui est une structure œcuménique de jeunesse impliquant tous les jeunes chrétiens et non-chrétiens de tous les milieux politiques et culturels qui se consacre à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, à l'éducation civique, à la paix et à la non-violence active. Elle agit et fournit aux jeunes l'accès à un studio de production musicale, une salle et un espace de sport et de divertissement. La Maison des Jeunes organise également une bibliothèque ouverte gratuitement aux jeunes et disposant de plus de 10 000 ouvrages.

Pour les 5 autres provinces, nous travaillerons avec les coordinations provinciales de l'UJCC.

Le projet impliquera des jeunes hommes et des jeunes femmes sur l'égalité de genre pour remettre en question le patriarcat et l'inégalité de genre. Les groupes s'engageront avec des champions pour faire campagne et réclamer leurs droits. Ils formeront les jeunes à l'égalité et à l'inégalité de genre en développant et en proposant des programmes de sensibilisation basés sur des discussions. Le projet favorisera ainsi la discussion sur les questions d'égalité de genre, l'autonomisation des jeunes en tant qu'acteurs du changement à partir de la base et la défense de l'égalité et de la justice sociale.

Renforcement des capacités de la RSLF L'approche du CAFOD en matière de renforcement des capacités préconise un apprentissage collaboratif et réciproque, qui est utilisé par le CAFOD et ses partenaires pour adapter et améliorer notre travail. Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes engagés à soutenir le mouvement RSLF de plusieurs manières.

Premièrement, en termes de développement organisationnel, nous disposons d'un certain nombre d'outils qui peuvent faciliter l'auto-évaluation et l'amélioration, dans des domaines tels que le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, SADI (programmation sûre, accessible et digne) et les ressources humaines. Nous aimerions adapter ces outils pour qu'ils répondent au mieux aux besoins du mouvement RSLF, en particulier pour assurer une approche de genre dans leur application. Cela s'appuiera sur l'expérience du CAFOD qui a mené un programme de renforcement des capacités pour un grand nombre de partenaires dans différents pays. Les partenaires participant à ce projet ont renforcé leurs compétences, leurs connaissances, leurs politiques et leurs procédures dans toute une série de domaines. Notamment, CAFOD a développé une expertise particulière en matière de sauvegarde, qui se reflète dans les divers outils qui peuvent être partagés avec les membres de la RSLF et mis en œuvre par eux, garantissant ainsi que leurs activités adoptent une approche sensible aux besoins des

Ensuite, étant donné le niveau des fonds que RSLF va dépenser, nous proposons de les soutenir en leur offrant des compétences et des systèmes de gestion financière. Nous pouvons le faire en

appliquant un outil bien connu appelé "Auto-évaluation du bilan de santé Mango". Cet outil est spécialement conçu pour les petites ou moyennes ONG et peut nécessiter une certaine adaptation pour la RSLF. Il n'exige pas de compétences financières spécialisées pour être complété. Il couvre des domaines tels que la planification et la budgétisation, les systèmes financiers, les rapports financiers, les contrôles internes, la gestion des subventions et la dotation en personnel. En tant que tel, il indiquera s'il y a des domaines qui pourraient devoir être renforcés.

Troisièmement, l'équipe de plaidoyer de la CAFOD a mis au point une "boîte à outils pour la voix et la responsabilité" qui permet aux organisations de s'auto-évaluer en termes d'efficacité de leur travail de plaidoyer à différents niveaux et de suivre les progrès qu'elles réalisent au fil du temps. Nous proposons de former les membres de la RSLF à l'utilisation de cette boîte à outils, afin qu'elle puisse être utilisée pour suivre les progrès des aspects de ce projet liés à la défense des droits.

8. Complémentarité avec d'autres actions

Le projet complétera un éventail plus large de projets, tels que le projet Wa Mama Simama du CEJP, financé par le CAFOD, qui a mis en place plus de 40 centres d'écoute holistiques au Nord et au Sud Kivu ; le volet "Amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène" du CAFOD, financé par le DFID, qui donne aux femmes les moyens de contribuer à la promotion de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ; et l'initiative "Prévention de la violence sexuelle" de Tearfund, financée par le FCO, qui a engagé des groupes confessionnels dans la prévention de la violence sexuelle dans les communautés touchées par le conflit et formé plus de 40 GAC et 120 GC. En outre, l'apprentissage et les approches du programme gouvernemental Village Assaini ainsi que le projet Women and Men Forward Together de l'UNICEF, financé par l'UE, seront intégrés dans la mesure du possible. Le projet sera également mis en œuvre en collaboration avec tous les ministères concernés, y compris le ministère de la santé et le ministère de l'égalité de genre, de la famille et de l'enfance, et travaillera avec des structures telles que les points focaux ministériels pour l'égalité de genre afin d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre des normes et des stratégies de genre. Le projet collaborera avec les mouvements existants de la société civile tels que la coalition contre la violence sexuelle et La Dynamique Femme et Paix - un réseau national de femmes catholiques défendant les droits des femmes, afin d'éviter les doubles emplois et de partager les leçons apprises et les meilleures pratiques. Le projet collaborera avec des mouvements de la société civile existants tels que la coalition contre la violence sexuelle au Sud-Kivu et La Dynamique Femme et Paix - un réseau national de femmes catholiques défendant les droits des femmes, afin d'éviter les doubles emplois et de partager les leçons apprises et les meilleures pratiques. Ce projet reflète et contribuera également à l'objectif stratégique 2 du plan de réponse humanitaire de la RDC : Protection des personnes touchées par la crise humanitaire et garantie du respect de leurs droits humains.

9. Analyse des risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques pour ce projet et les mesures d'atténuation que nous avons identifiés sont les suivants :

Risques	Mitigation
La lenteur de la transformation de l'attitude de la communauté à l'égard des droits des femmes qui constituent des droits humains. Cela s'explique par le fait que les relations de genre sont des relations de pouvoir et que certains hommes résistent à ce changement.	La promotion de mouvements féminins forts qui travaillent avec des parties prenantes plus larges occupant des postes décisionnels et qui influencent et sensibilisent la communauté dans son ensemble afin de faire avancer les changements d'attitude de la communauté
Résistance même de la part de certaines femmes elles-mêmes qui peuvent être accoutumées aux normes sociétales qui les entourent.	Les mouvements de femmes sont ancrés dans les communautés locales et travailleront à instaurer la confiance entre les femmes et à partager les connaissances d'un groupe à l'autre, afin de renforcer leur indépendance, leur confiance et leur capacité d'action.
L'absence de recours juridique pour certains actes préjudiciables aux femmes, ce qui peut être frustrant lorsque les femmes apprennent leurs droits, mais aussi l'absence de recours juridique qui pourrait être disponible pour protéger ces droits	Bien qu'ils ne soient pas universels, il existe des politiques et des cadres juridiques favorables à la promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes. Il est possible d'en tirer parti, et le projet de plaidoyer visera à consacrer davantage les droits des femmes et à leur donner une meilleure protection juridique
La nécessité d'une stabilité politique permanente pour permettre au projet de fonctionner	Bien qu'il ne soit pas sous le contrôle direct du projet, il vise néanmoins à promouvoir la stabilité de la communauté et la résolution des conflits communautaires, par exemple par le biais des clubs de paix et de l'autonomisation des jeunes, ainsi que par la fourniture d'un soutien aux moyens de subsistance

10. Durabilité

Le projet travaillera avec le mouvement RSLF et les groupes de jeunes qui ont déjà prouvé leur efficacité avec des ressources limitées. Le projet renforcera leurs structures existantes, en leur fournissant des ressources et en renforçant leur capacité à transférer leurs connaissances aux communautés, en travaillant au niveau individuel, institutionnel, national et communautaire, et en établissant la confiance et des adhésions plus larges par le biais d'activités de collaboration, qui soutiendront la poursuite des activités des groupes et leur impact après la fin du projet. Les feuilles de route elles-mêmes se veulent des visions à plus long terme et des stratégies de mise en œuvre, allant au-delà des 3 années du projet.

Au niveau de la sensibilisation aux droits, il y aura des effets multiplicateurs par la transmission des connaissances par les femmes et les jeunes aux autres membres de la communauté et aux générations, la promotion de l'égalité de genre, et un rôle actif dans la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste en cours. L'équipe de formateurs et de champions des femmes et des jeunes sera en place et continuera à soutenir ce projet. L'existence de structures locales sous la forme de comités et d'associations permet de soutenir ce travail continu à long terme et de poursuivre la sensibilisation, la lutte contre la discrimination et l'aide aux femmes pour qu'elles accèdent à des postes de décision et d'influence.

Les micro-entreprises sont destinées à avoir une durée à long terme et seront conçues comme telles, de sorte qu'elles reçoivent un soutien approprié en termes d'équipement et de compétences

pendant le projet, ce qui peut permettre d'établir une base solide pour soutenir la durabilité et l'autonomisation des moyens de subsistance.

11. Suivi et évaluation

CAFOD dispose de solides processus de suivi et d'évaluation, utilisés pour soutenir un large éventail de grands programmes financés par le gouvernement. Nous exigeons de nos partenaires qu'ils effectuent un suivi quotidien au niveau des projets, et que le personnel de la CAFOD effectue des visites de contrôle régulières pour suivre l'avancement des projets, faire le suivi des problèmes et partager les enseignements. Les partenaires soumettent des rapports narratifs et financiers intermédiaires à CAFOD au moins tous les six mois, ce qui permet une analyse et un examen complets.

Les agents de CAFOD apporteront un soutien étroit aux partenaires pour les aider à relever les défis auxquels ils peuvent être confrontés. Ils veilleront également à ce que le suivi financier des projets soit régulièrement examiné par rapport au budget, afin de s'assurer que les niveaux de dépenses sont appropriés.

Nous disposons d'un système de gestion de programme détaillé qui nous permet de suivre la progression des projets. Ce système comprend une évaluation des progrès réalisés par rapport aux objectifs du projet et aux indicateurs connexes, en utilisant une notation rouge-orange-vert. Cela permet de détecter rapidement tout problème et d'apporter un soutien approprié aux partenaires.

12. Budget : document séparé en Excel

Veillez noter que le document budgétaire comprend des notes supplémentaires sur les postes budgétaires et leur base de coût.

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Objectifs	INDICATEURS et CIBLES Le calendrier de tous les indicateurs est fixé au terme du projet (2022)	MOYENS DE VÉRIFICATION	Supposition/Hypothèse
Objectif général Les femmes et les jeunes des zones cibles de la RDC ont une voix et une représentation fortes dans la prise de décision et les processus de paix à tous les niveaux, ce qui se traduit par des politiques et une législation solide, la promotion de l'égalité genre, l'inclusion des jeunes, la consolidation de la paix et leur développement socio-économique.	Augmentation de 30 % du nombre de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux d'ici la fin du projet Augmentation de 30% du nombre de femmes membres de mouvements à des postes de direction Participation accrue des jeunes au plan d'action gouvernemental pour la mise en œuvre de la	Enquête administrative (rapport du parlement et des entreprises publiques, audit social) Registres des mouvements	Stabilité politique et environnement favorable

	<p>résolution 2250 dans les zones cibles</p> <p>Amélioration de la résolution pacifique des conflits communautaires</p>		
<p>Objectif spécifique 1</p> <p>Les mouvements de femmes et les organisations de jeunes ciblés sont habilités à participer et à être représentés efficacement dans les processus de prise de décision et de consolidation de la paix à tous les niveaux d'ici 2023</p>	<p>Les feuilles de route pour les femmes et les jeunes sont assorties de plans de mise en œuvre clairs, qui sont mis en œuvre par les 11 points de coordination</p> <p>Plus de 50 % des membres de la communauté démontrent un niveau de connaissance accru des politiques, des lois, du code et des traités en matière de genre</p>	<p>Plans de mise en œuvre de la feuille de route</p> <p>Registres de suivi des projets</p>	<p>Adhésion de la Communauté à l'agenda RSLF Participation active des parties prenantes concernées</p> <p>Un environnement stable et favorable</p>
<p>Résultat 1.1 Le mouvement RSLF a une stratégie coordonnée qui vise à faire progresser l'égalité genre et la consolidation de la paix à tous les niveaux</p> <p>Principales activités :</p>	<p>Mise en place d'une feuille de route pour la RSLF avec la contribution de chacun des 11 points de coordination, en tenant compte des aspects pertinents de la résolution 1325 des Nations unies</p> <p>Plans de renforcement des capacités en place pour les 11 points de coordination de la RSLF et en cours de mise en œuvre</p> <p>3 maisons de la Femme sont entièrement réhabilitées</p>	<p>Document de la feuille de route</p> <p>Dossiers de projets</p>	<p>Expertise disponible pour élaborer la feuille de route Environnement favorable stable</p>
<p>Résultat 1.2 les membres de la communauté améliorent leurs connaissances sur l'égalité de genre et peuvent remettre en question les normes de genre en vigueur</p>	<p>Production d'un programme de formation continue</p> <p>Mise en place et fonctionnement de 100 forums sur l'égalité des sexes</p> <p>Création et fonctionnement de 220 champions de la communauté des hommes et des garçons</p>	<p>Rapports de suivi des groupes de jeunes, y compris la documentation sur les programmes d'études</p> <p>Rapports d'activité sur le suivi des projets</p> <p>Enquêtes - base et fin</p> <p>Pré et post tests</p> <p>Études de cas</p>	<p>Engagement actif des parties prenantes concernées, y compris les membres masculins de la communauté</p>
<p>Résultat 1.3 Les organisations des jeunes ont une stratégie</p>	<p>Mise en place d'une feuille de route pour la jeunesse avec la</p>	<p>Document sur la feuille de route pour la jeunesse</p>	<p>Engagement des groupes de jeunes</p>

coordonnée qui vise à promouvoir leur participation aux affaires civiques et politiques	contribution de chacun des groupes de jeunes, en tenant compte des aspects pertinents de la résolution 2250 des Nations unies		
Activités de l'objectif 1 : voir la liste dans la section principale de la proposition ci-dessus.			
Objectif spécifique 2 Les mouvements de femmes et les organisations de jeunes ciblés ont une meilleure compréhension des lois et de leur évolution, identifient les lacunes et entreprennent des actions de sensibilisation pertinentes, et participent aux espaces de décision à tous les niveaux	Au moins 2 politiques / documents / comptes-rendus de réunion du gouvernement démontrent une plus grande sensibilité aux questions de genre ou une meilleure prise en compte des préoccupations des jeunes Amélioration des niveaux d'engagement et d'influence des jeunes et des femmes sur les politiques et les pratiques (nationales et internationales), mesurée par l'outil Voice & Accountability de la CAFOD Un nombre croissant de partis politiques ont adopté des quotas volontaires pour les femmes dans leur sélection de candidats au niveau du gouvernement local et national (niveau et sélection du processus de nomination), y compris la signature de "contrats" avec les assemblées de femmes de leur parti. Amélioration du cadre juridique pour la mise en œuvre de la représentation politique des jeunes	Rapports de suivi des projets relatifs aux décisions et discussions gouvernementales Dossiers de l'outil "Voice and Accountability Documents gouvernementaux / comptes rendus de réunions Initiatives/plans et rapports sur les femmes et les jeunes Sortie	Le gouvernement réagit aux préoccupations soulevées Un environnement politique favorable
Résultat 2.1 : Les membres des groupes de femmes ont les compétences et les connaissances nécessaires pour demander des comptes	150 femmes sont formées au leadership, au mentorat et à la défense des droits Développement d'un module de formation sur les thèmes de la défense des droits et	Dossiers de formation Documentation sur les modules de formation Tests pré/post formation	L'engagement des femmes Environnement favorable

au gouvernement à tous les niveaux	déploiement à tous les groupes de femmes Au moins 50 % des membres des groupes de femmes ont une meilleure connaissance des politiques gouvernementales et de la mesure dans laquelle elles tiennent compte de la dimension de genre		
Résultat 2.2 : Les membres des groupes de femmes tiennent le gouvernement responsable à tous les niveaux, en promouvant un programme sensible à la dimension de genre	12 réunions de groupes de femmes avec des députés et des ministres ont été organisées sur les questions identifiées (voir la liste des activités pour plus de détails) 44 tribunes populaires organisées avec la participation de groupes de femmes Création de 220 animatrices de paix communautaires	Registres de suivi des projets Procès-verbaux des réunions Études de cas	L'engagement des femmes en tant qu'agents du changement La volonté politique de s'engager
Résultat 2.3 : Les membres du groupe de jeunes ont de meilleures compétences pour rendre le gouvernement responsable à tous les niveaux	400 groupes de jeunes de 8 plateformes provinciales de jeunes formés à l'éducation civique et politique, et aux compétences en matière de consolidation de la paix Plus de 50% des membres des groupes de jeunes ont une meilleure connaissance des programmes gouvernementaux et de la mesure dans laquelle ils prennent en compte les préoccupations des jeunes	Dossiers de formation Tests pré/post formation	Volonté de participer à des formations
Résultat 2.4 : Les membres des groupes de jeunes s'engagent activement auprès des représentants politiques à tous les niveaux	9 réunions organisées entre des groupes de jeunes et des représentants politiques 24 tribunes populaires mises en place pour les jeunes 160 jeunes hommes et femmes sont des "communicateurs sociaux" actifs au sein de leurs communautés	Dossiers de projets Procès-verbaux des réunions Dossiers de formation Les archives des clubs de la paix	Un environnement propice à l'engagement politique Un environnement favorable aux clubs de la paix Volonté de participer à des clubs de paix

	Création de 16 nouveaux clubs de la paix		
Activités résultat 2 : Voir la liste des activités dans la section principale de la proposition ci-dessus.			
Objectif spécifique 3 Les femmes et les jeunes des communautés cibles ont amélioré leur autonomie économique, grâce à l'amélioration des compétences en matière de développement des entreprises et à la participation à des micro-entreprises dirigées par la communauté	Au moins 50% des micro-entreprises font preuve de durabilité à long terme	Chiffres et registres sur les revenus des petites entreprises	Un environnement économique favorable et stable Engagement à plus long terme des femmes et des jeunes membres d'entreprises
Résultat 3.1 : Les femmes et les jeunes ont amélioré leurs compétences en matière d'entrepreneuriat et les mettent en pratique par le biais de micro-entreprises respectueuses de l'environnement	Au moins 65% des micro-entreprises fournissent un revenu accru à leurs membres 500 femmes et 400 jeunes reçoivent une formation en matière d'entrepreneuriat et de compétences commerciales	Registres des recettes des microentreprises	Engagement des femmes et des jeunes
Les femmes et les jeunes ont l'esprit d'entreprise et des compétences commerciales	500 femmes et 400 jeunes reçoivent une formation en matière d'entrepreneuriat et de compétences commerciales	Dossiers de formation	Les stagiaires sont en mesure de suivre une formation
Les femmes et les jeunes participent à des micro-entreprises communautaires et respectueuses de l'environnement	Création de 80 microentreprises communautaires	Dossiers de projets	Analyse et adaptation réussies aux contraintes des systèmes de marché